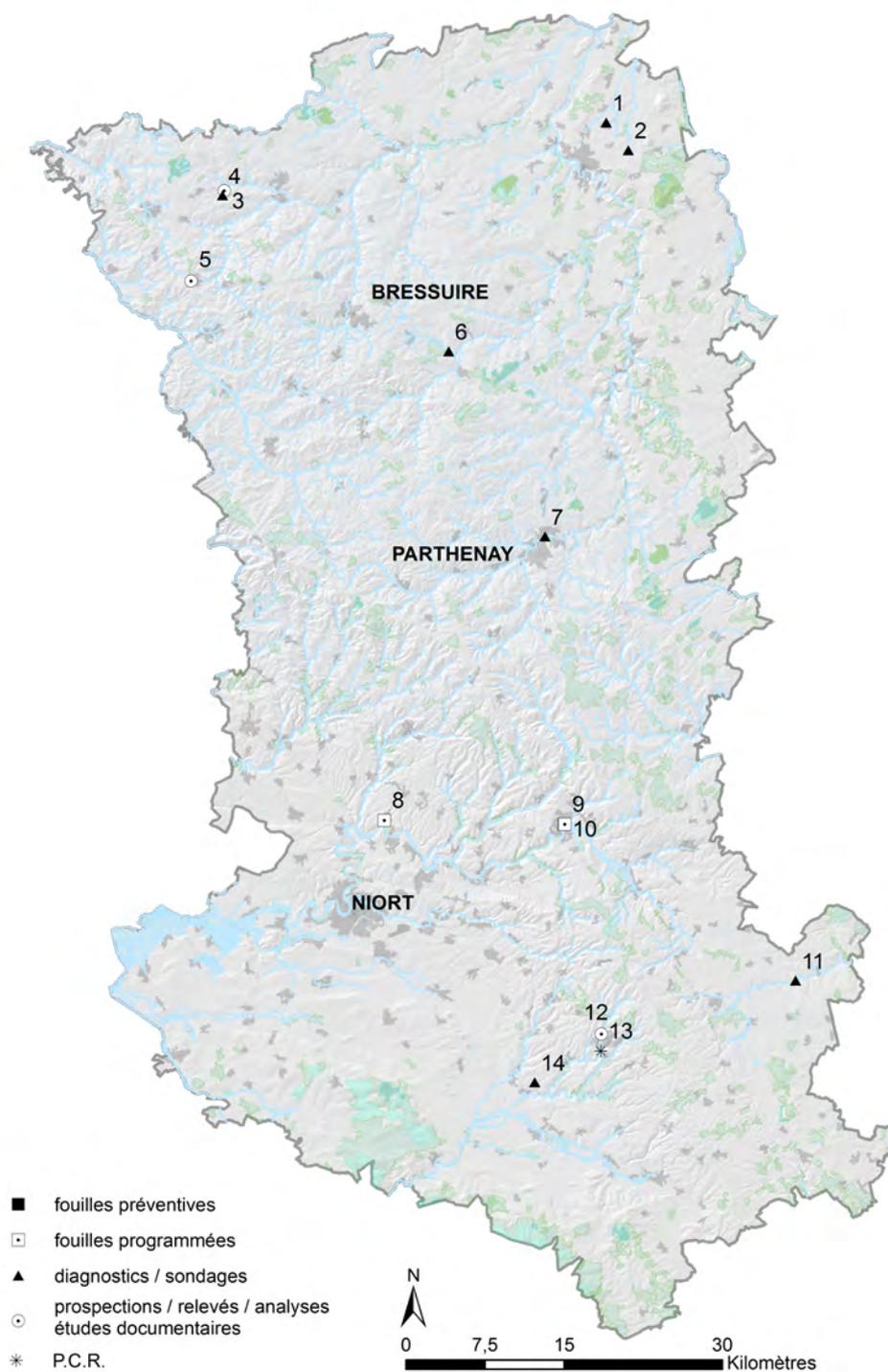


# NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SÈVRES

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	6
---	---	---	---



N°Nat.						N°	P.
206377	CHICHÉ	Prieuré de la Poraire	BOUVART Patrick	EP	SD	6	394
206356	COMBRAND	Prospection inventaire dans le Bocage Bressuirais	SAINT-DIDIER Guillaume	BEN	PRD	5	394
206413	ÉCHIRÉ	Château du Coudray-Salbart, Tour de Bois-Berthier	MONTIGNY Adrien	INRAP	FPr	8	395
206432	LOUZY	Le Château	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	1	396
206372	MAULÉON	Le Tail	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	4	396
206357	MAULÉON	Saint-Aubin-de-Baubigné, Les Vaux	PRIMAULT Jérôme	MCC	RAR	3	397
206478	MELLE	Inventaire des caves	LACROZE Emmanuel	BEN	PRD	12	398
206433	PARTHENAY	Bassins d'assainissement	BOLLE Annie	INRAP	OPD	7	399
206500	PÉRIGNÉ	Ferme éolienne	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	14	400
206370	ROM	Lais	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	11	400
206399	SAINTE-MAIXENT-L'ÉCOLE	Cloître de l'abbaye Tranche 1	BUTAUD Paul	EP	FPr	9	401
206547	SAINTE-MAIXENT-L'ÉCOLE	Cloître de l'abbaye Tranche 2	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	10	401

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6

Époque moderne,  
Époque contemporaine

CHICHÉ  
Prieuré de La Poraire

Le lieu-dit la Poraire est situé dans la commune de Chiché. En 2005, la famille de Canecaude y est devenue propriétaire de bâtiments identifiables à un prieuré simple de l'ordre de Fontevraud. Le 24 juillet 2012, leur intérêt patrimonial est partiellement reconnu par un arrêté d'inscription au titre des Monuments Historiques (Base Mérimée : PA7900041). La protection juridique porte uniquement sur une chapelle. Entre 2013 et 2016, plusieurs travaux de restauration sont entrepris sur cet édifice de culte. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architecte Marie-Pierre Niguès. Notre rapport rend compte de sondages effectués en 2016, dans la perspective d'orienter un projet architectural concernant le sol interne.

Ces investigations n'ont livré aucune information quant aux dispositions relatives à l'usage liturgique de l'espace.

Ainsi, il est actuellement impossible de traiter les questions spécifiques aux communautés présentes dans un prieuré simple. L'absence de sols médiévaux et de vestiges d'une table d'autel serait imputable aux transformations opérées lors de la conversion de l'édifice en étable. Les terrassements ont également pu oblitérer des inhumations, mais l'hypothèse possède peu de crédit compte-tenu l'absence de fosse creusée dans la roche. Dans ces conditions, les contextes archéologiques non explorés laisseraient peu de perspectives d'améliorer l'estimation chronologique de la construction primitive et des peintures murales. La datation de l'édifice repose toujours sur l'antériorité à une mention de *capella* dans une charte datée de 1183 ; celle du décor sur des appréciations stylistiques.

Bouvard Patrick

Diachronique

COMBRAND  
Prospection inventaire  
dans le Bocage Bressuirais

La carte archéologique montre un « vide » au niveau du Bocage Bressuirais avant le Moyen Âge central. Le projet de prospections pédestres envisagées vise à obtenir une image de l'occupation du sol aux différentes périodes plus proche de la réalité que celle dont nous disposons aujourd'hui et qui reflète, au moins en partie, l'atonie de la recherche dans ce secteur, où il n'y a, par exemple, jamais véritablement eu de prospections pédestres sur des surfaces conséquentes.

Pour avoir une idée de l'occupation du sol dans le Bocage Bressuirais aux différentes périodes, il est envisagé de mener trois campagnes de prospections sur trois communes localisées différemment par rapport à la voie romaine Poitiers-Nantes, seul axe antique d'importance connu dans le Bocage Bressuirais. Les communes concernées (Combrand en 2016, Nueil-les-Aubières en 2017 et Moncoutant en 2018) ont été choisies

car elles comptent des secteurs majoritairement cultivés aptes à mener des prospections et n'ont jamais fait l'objet de ce genre d'opération. Les sites archéologiques connus sont donc rares (par exemple, la commune de Combrand ne compte actuellement aucun site connu entre le Néolithique et le Moyen Âge central), alors que le potentiel de recherche est important.

Avant cette campagne de prospection, seuls six sites archéologiques étaient connus sur la commune de Combrand (deux du Néolithique – le site renommé de Puy-Gazard et un autre plus douteux –, trois du Moyen Âge (église saint Jean-Baptiste, château de la Pastellière, souterrain du Plessis-Prévost) et une forge non datée découverte récemment (site du Clos Saint-Bréviaire). En une semaine de terrain et à l'aide de deux équipes de six personnes, une surface totale de 179 hectares répartis en 47 parcelles a été couverte, soit 7,3 % de la surface

communale. Les prospections ont porté principalement sur trois secteurs majoritairement cultivés et non enherbés (fig.), donc plus aptes aux prospections pédestres :

- au nord du bourg, un secteur centré sur les hameaux de La Roche, de la Guignardière et du Châtaignier (50 hectares). Outre la présence de nombreuses parcelles cultivées, ce secteur a également été choisi pour la présence d'une seigneurie attestée dans les textes depuis 1292 à La Roche (dénommée alors « La Roche-Maurepas »).

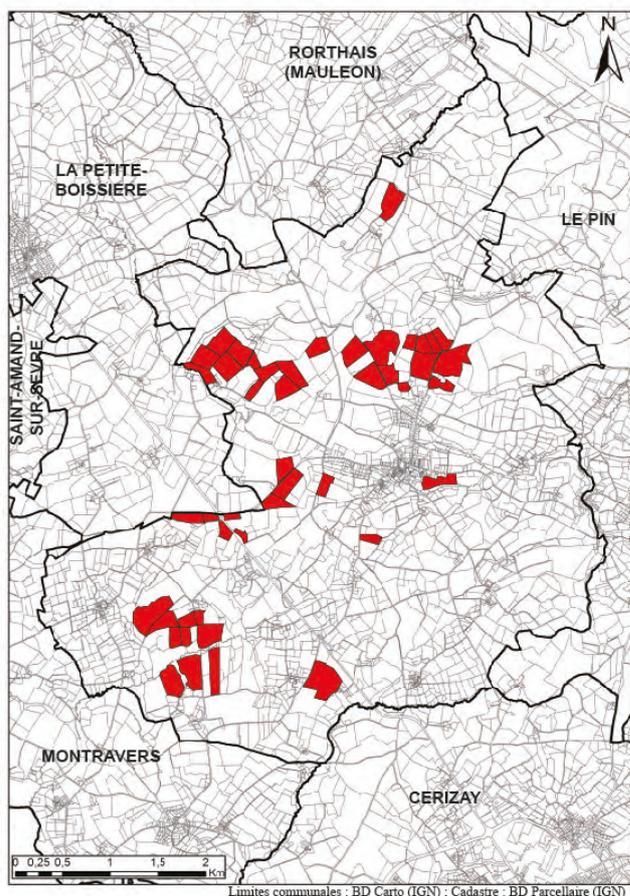
- à l'ouest du bourg, un secteur allant de la Gorère à Montapeine en passant par le Bordage (58 hectares). Ce secteur a été retenu car la Gorère constitue le toponyme le plus anciennement cité dans une charte médiévale de la commune. Il apparaît dans une charte du cartulaire de l'abbaye de La Trinité de Mauléon datée vers 1090.

- au sud-ouest du bourg, un secteur centré sur les hameaux de l'Aubouinière et de la Coussaie, localisés juste au nord du Plessis, où est connu un souterrain médiéval (45 hectares).

D'autres parcelles, localisées à différents endroits, ont également été prospectées, pour un total de 26 hectares.

Cette campagne de terrain a permis la découverte de quatre sites archéologiques et d'indices pouvant révéler la présence d'un cinquième site (trois culots de forge sortis de terre lors du premier labour effectué récemment sur cette parcelle qui était jusqu'ici en prairie). Trois sites ont livré de la céramique du Moyen Âge tardif et du début de la période Moderne (deux cas du XV<sup>e</sup> s., un du XVI-XVII<sup>e</sup> s.) ; leur découverte ne vient donc pas bouleverser l'image de région peu habitée avant le milieu du Moyen Âge du Bocage Bressuirais que l'on avait jusqu'ici. Les deux autres sites ne sont pas datés.

En dehors de ces sites, du mobilier intéressant a pu être collecté. Il faut notamment signaler la présence fréquente de silex datant du Néolithique (dans plus des trois quarts des parcelles), traduisant l'approvisionnement en matériel lithique depuis des secteurs situés entre 100 et 150 km de là (deux haches de Sommières-du-Clain, silex du Grand-Pressigny et de la vallée de la Creuse, ou encore de la vallée de la Loire). C'est également la première fois que de la céramique potentiellement protohistorique et antique est découverte à Combrand (une quinzaine de tessons), mais jamais en quantité suffisante pour identifier la présence d'un site dans la parcelle.



Combrand - Prospection inventaire dans le Bocage Bressuirais  
Parcelles prospectées sur la commune (DAO : G. Saint-Didier)

Ces premiers résultats apportent des éléments concrets sur l'occupation du sol sur l'actuelle commune de Combrand. Ainsi, la rareté des sites archéologiques découverts apparaît confirmer la faiblesse de l'occupation du sol avant le Moyen Âge pour cette partie du Bocage Bressuirais. On ne peut cependant pas exclure qu'au moins une partie des habitats des périodes antérieures puissent être localisés sous les habitats actuels. Les résultats obtenus pour la commune de Combrand devront être comparés à ceux des prospections pédestres envisagées sur les communes de Nueil-les-Aubiers (en 2017) et de Moncoutant (en 2018) afin de pouvoir tirer des conclusions au sujet de l'occupation du sol dans le Bocage Bressuirais aux différentes périodes.

Saint-Didier Guillaume

Moyen Âge,  
Époque Moderne

## ÉCHIRÉ

### Château du Coudray-Salbart, Tour de Bois-Berthier

Depuis une trentaine d'années, des travaux de restauration, très occasionnellement précédés de sondages archéologiques, ont été réalisés sur le château du Coudray-Salbart. Le rachat récent du château par la Communauté d'agglomération de Niort a permis d'engager un programme d'ensemble cohérent

et pluriannuel de restauration. Ce projet est divisé en trois tranches composées chacune de trois phases.

La deuxième tranche consiste en la restauration de la tour de Bois-Berthier. Son étude a débuté en juin 2009 après la mise en place des échafaudages et s'est achevée au début de l'année 2012. Elle

s'est déroulée en plusieurs phases en fonction de l'avancée des travaux de restauration.

Le but de cette intervention archéologique était de documenter la méthode de construction et l'évolution de cette tour. Le travail sur les élévations a donc porté sur la recherche de données relatives à la construction de cet édifice telles que des traces de boulins, des marques lapidaires, des indices de phase de construction; l'identification de reprises ponctuelles témoignant de l'évolution de cette tour constituait également l'un des buts de cette étude.

La tour de Bois-Berthier défend l'angle nord/ouest du château du Coudray Salbart, elle correspond à l'un des deux points de liaison avec la muraille de la basse-cour. Il s'agit d'une tour de plan circulaire d'un diamètre d'environ 11 m et d'une hauteur de 25 m depuis le fond du fossé nord. Elle conserve deux étages de salles voûtées surmontés d'un niveau sommital jusqu'alors très difficilement accessible.

Cette tour est érigée sur une base pleine et talutée. Sa première salle se situe approximativement au niveau de la cour intérieure du château. Couverte par une voûte en berceau brisé, elle présente des éléments défensifs ainsi que des aménagements résidentiels. La circulation entre les différents niveaux était rendue

possible par un escalier à vis installé du côté sud et éclairé par quatre fentes de jours.

Le deuxième niveau est radicalement différent. Il présente un plan octogonal. Il est couvert d'une voûte d'ogives bombée à huit quartiers.

Sur les huit côtés de la salle, quatre sont percés d'ouvertures étroites, deux par des portes, un par une baie, le dernier est aveugle. L'une des portes correspond à l'escalier à vis et la seconde permet un accès direct au sommet des courtines nord et ouest.

En ce qui concerne les modes de construction, cette étude est venue confirmer les observations réalisées au niveau de la Grosse-Tour néanmoins, deux secteurs ont apporté de nouvelles données concernant aussi bien des dispositifs de la tour en elle-même que le phasage de construction de ce secteur du château. Cette étude vient également remettre en cause ou compléter certains aspects du schéma évolutif concernant l'ensemble du site.

Montigny Adrien

- Montigny 2016
- Montigny A. : *Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Echiré, Château du Coudray-Salbart, tour de Bois-Berthier*, rapport final d'opération de fouille préventive, Inrap, Poitiers, 2016, 130 p.

Indéterminée

## LOUZY Le Château

Le projet de construction d'un complexe multi-usage a conduit le SRA Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. L'emprise des travaux est située au lieu-dit Le Château, sur la commune de Louzy. Seule la partie occidentale de la parcelle ZT 175 est concernée par ce projet, représentant ainsi une superficie totale de 8 500 m<sup>2</sup>. Ce projet est situé dans un secteur extrêmement sensible du point de vue archéologique.

Du 17 au 20 octobre 2016, une équipe de deux agents de l'Inrap est intervenue. Cinq tranchées de sondage continues ont été réalisées à intervalles réguliers, soit une exploration d'un peu plus de 6%

de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour une grande fosse d'extraction qui s'étend sur toute l'emprise du projet. Aucun élément datant n'a été découvert afin de permettre une quelconque attribution chronologique. Cependant, elle pourrait avoir un lien direct avec le château daté du XV<sup>e</sup> s. fouillé à une dizaine de mètres en 1990 par Jean-Paul Nibodeau.

Audé Valérie

- Audé 2017
- Audé V. : *Le château, Louzy, Deux-Sèvres, La Nouvelle Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 42 p.

Âge du Fer

## MAULÉON Le Tail

Suite à un dépôt de permis de construire relatif à un élevage canin, un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA Nouvelle-Aquitaine a été réalisé par l'Inrap les 7 et 8 mars 2016. Cette opération a porté sur une superficie de 14 392 m<sup>2</sup>.

Au total 1 176,35 m<sup>2</sup> ont été sondés (soit 11% de la surface accessible) sous la forme de neuf tranchées continues de 2 m de largeur et de quelques extensions.

L'emprise est située sur un haut versant exposé au nord à une altitude de 157,8 NGF dans sa portion

haute et à 150,4 m dans sa portion basse au nord. Le substrat correspond à un monzogranite leucocrate à grain moyen, à tendance porphyroïde, altérée sur une épaisseur de 25-30 m.

La motivation principale de ce diagnostic résidait dans la présence, au nord de la parcelle concernée, à environ 400 m, près de la ferme des «Veaux», d'un site classé depuis 1982 au titre des Monuments Historiques et couvrant 60 ha. Ce site correspond à un ensemble de rochers gravés, représentant des figures abstraites

(cupules, cercles...), ainsi que des représentations zoomorphes et anthropomorphes, dont la datation reste à ce jour indéterminée.

Le diagnostic a mis en évidence une petite occupation datée par le mobilier de La Tène D1, caractérisée par quelques fosses et trous de poteaux, l'ensemble étant délimité par un fossé de faible puissance, reconnu au sud et à l'ouest. Au nord, un fossé à profil en V, sans mobilier, a été mis au jour dans la tranchée 8, mais l'essentiel des structures archéologiques se concentre dans les tranchées situées au sud de l'emprise, sur le haut du versant.

Plusieurs concentrations de trous de poteaux ont été mises au jour, certains présentant encore le négatif de poteaux équarris. Un seul bâtiment a en revanche été mis en évidence dans la tranchée 5. Il s'agit d'un petit bâtiment construit sur quatre poteaux porteurs, de plan légèrement trapézoïdal, de 2,6 m par 2,7 m, soit une superficie du module porteur d'environ 7 m<sup>2</sup>. L'intervention a livré une centaine de restes pour un

poids de 4,7 kg. Dans le détail, ce matériel se décline en 73 tessons de céramique appartenant à au moins sept vases différents pour un poids de près de 2 kg, 12 tessons d'amphore vinicole italique, 5 fragments de terre cuite pour un poids de 276 g et 10 fragments de terre cuite architecturale pour un poids de 560 g.

La presque totalité du matériel disponible est issu des prélèvements effectués à proximité, en surface et dans le comblement du fossé F1.02 (94% NR, 100% NMI et 99% PR).

Le lot à disposition reste assez pauvre en éléments typologiques suffisamment caractéristiques et par conséquent, une attribution chronologique fine ne peut être raisonnablement proposée.

Pour autant, l'attestation de plusieurs écuelles ou jattes à cols moulurés renvoie à une pratique micro-régionale en usage au début de La Tène finale, soit dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Maguer Patrick

Époque indéterminée

## MAULÉON Saint-Aubin-De-Baubigné, Les Vaux

Il existe dans le bocage bressuirais, sur la commune de Saint-Aubin-de-Baubigné à l'extrême nord du département des Deux-Sèvres, un ensemble de blocs de granite plus ou moins imposants portant des gravures. Dispersés sur une cinquantaine d'hectare, leur technique de réalisation, les thématiques représentées (des anthropomorphes), le style très schématique et leur présence très localisées dans le territoire n'autorisent pas de comparaison directe avec d'autres ensembles archéologiques, toute période confondue. Connus depuis 1876, cet ensemble gravé dit des Vaux n'a cessé d'intriguer les archéologues et les amateurs locaux... si bien qu'un classement au titre des Monuments Historiques a été obtenu en 1982.

En 2015, nous avons procédé à un inventaire critique de l'ensemble des blocs, tant sur le terrain que dans divers musées. Par des observations de terrain et à travers les archives du BRHAM, nous nous sommes attachés à reconstituer l'histoire individuelle de chacun des blocs connus. L'ensemble de nos observations est regroupé au sein d'un système d'information géographique. À l'issue de cette première étape de notre travail, nous constatons l'existence de 109 blocs dont :

- 32 sont considérés en place sur le site,
- 12 blocs ont été déplacés, mais se trouvent encore sur le site,
- 21 blocs ont été déplacés dans des musées,
- 41 blocs ont disparu (détruits ?) depuis la découverte du site en 1876,
- 3 blocs restent non localisés.

En 2016, nous avons procédé à plusieurs campagnes de photographies afin de disposer, d'une part, d'une documentation actualisée et de qualité de chacun des blocs (du moins ceux qui nous ont été accessibles...) et, d'autre part, entamé une réflexion sur l'iconographie (techniques, mise en œuvre, regroupements typologiques...). Ces nouvelles observations nous ont permis de proposer une typologie des blocs gravés des Vaux et d'initier une véritable étude archéologique de cet ensemble apparemment unique :

- Groupe A : les blocs anthropomorphes
- Groupe B : les blocs à silhouettes anthropomorphes
- Groupe C : les blocs à signes
- Groupe D : les blocs à l'authenticité douteuse

L'organisation du registre gravé de ces blocs, même s'il reste très schématique et techniquement rudimentaire, obéit à un certain nombre de normes dont le sens archéologique a été recherché : variabilité chronologique, culturelle, sémiotique... ? Sans pouvoir en l'état apporter de réponse définitive, plus particulièrement sur l'âge de ces gravures, nous disposons désormais d'une méthodologie rigoureuse et de données objectives pour poursuivre une étude archéologique de cet ensemble.

Primault Jérôme et Martin Grégor

- Primault 2016
- Primault J. : *Les blocs gravés des Vaux. Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres)*, rapport de relevé d'art rupestre, CC du bocage Bressuirais, Poitiers, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2016, 257 p.

### ■ 2 rue de La Garenne :

La vaste Garenne qui jouxtait le château comtal au nord-est constitue dès le milieu du XVI<sup>e</sup> s., un fief de basse justice et abrite le logis noble de la Garenne ou Puy-Maillé. Le toponyme Puy pourrait signaler un endroit en hauteur, voire « gardé ». L'appellation « la Garenne », quant à elle, désigne un terrain où le seigneur se réservait le droit de chasse et de pêche. Le droit de garenne permettait alors aux seigneurs de posséder un espace clos servant à la reproduction du gibier en semi-liberté.

Quelques levées de terre repérées dans le parc actuel, au sud-est de la demeure du XVIII<sup>e</sup> s. pourraient témoigner de l'aménagement d'anciens clapiers d'élevage pour les lapins. Cette garenne se trouverait à l'est du château comtal, si on considère qu'on peut situer ce château et son enceinte entre la place Bujault et la mairie. Le site castral pouvait aussi s'étendre jusque dans le parc municipal qui jouxte la mairie. Dans ce parc, on trouve sur une centaine de mètres, une levée de terre qui pourrait correspondre à une limite de plate-forme, et qui aurait pu supporter la seconde enceinte du château ou un ouvrage avancé.

Les foires se tenaient autrefois aux abords du château et sur la place de la Garenne, qui est aussi appelée, dans les actes du XVIII<sup>e</sup>s., place de la foire ou champ de foire.

Au début du XIX<sup>e</sup> s., la Garenne est divisée en deux lots. Un lot comprenant la Garenne actuelle, et l'autre lot à l'Ouest comprenant le parc municipal et le Centre socio-culturel. Puis en 1838, la route nationale traversant le domaine suivit plus ou moins cette limite de lots.

Le bâtiment principal date du XVIII<sup>e</sup> s., de par son toit à longs pans brisés et croupes. Sa façade nord présente des fenêtres à croisée, au rez-de-chaussée et à l'étage, ce qui atteste de la construction d'un bâtiment au début du XVI<sup>e</sup> s. Un mur puissant longe le couloir d'entrée et traverse le bâtiment du nord au sud. Ce mur s'élève jusqu'au grenier et pourrait être un élément d'un bâtiment plus ancien.

On accède à la cave par un escalier partant de l'angle nord-ouest du bâtiment du XVIII<sup>e</sup> s. Cette cave est scandée de cinq travées. Elle est semblable de par ses berceaux à section carrée et sa grandeur à la cave de l'auberge de l'Écu, 3 Grand Rue, datable du XV<sup>e</sup> s. La cave de la Garenne a cependant une voûte en berceau brisé, ce qui pourrait reculer sa datation, ou du moins, en faire une variante des caves melloises du XV<sup>e</sup> s. En partant du côté ouest de la cave, le troisième arc doubleau est plus large que les autres. En effet, il est situé sous le gros mur qui sépare au-dessus, le bâtiment du XVIII<sup>e</sup> s. Ce mur est alors datable du XV<sup>e</sup> s. ou plus ancien.

Sur les côtés ouest et est de la cave, on trouve un grand soupirail. À la base et de part et d'autre du glacis, des pierres en grand appareil ont été réutilisées. Les propriétaires précédents expliquaient que les pierres du château avaient servi à construire la cave (Par

mandatement de 1557, Henri III ordonnait de démanteler le château et les fortifications de Melle).

Les fenêtres à croisées de l'ancien logis, orientent une datation de ce dernier au début du XVI<sup>e</sup> s., période à laquelle le château était en place. Ces grandes pierres de la cave auraient été récupérées au début du XVI<sup>e</sup> s., sur un autre bâtiment existant à La Garenne, peut être une structure défensive en avant du château.

À l'angle sud-ouest de la cave, une structure présente un angle à gros appareillage. Cet angle pourrait être le vestige d'un escalier qui s'appuyait sur ce massif (escalier droit) ou contenus dans ce massif (escalier à vis). Émilien Travers explique dans son Histoire de Melle (1938), que « *l'ancien logis de la Garenne a été modernisé au cours du XIX<sup>e</sup> s. ; il était flanqué d'une tour qui a été supprimée.* »

Au sud du bâtiment, on aperçoit les fondations de la fuie, visible sur le cadastre napoléonien de 1832. Une grande pierre trouée en son centre servait de support à une échelle rotative pour accéder aux boulines du pigeonier. Des bâtiments agricoles du XVIII<sup>e</sup> s. (larmiers en pierre au-dessus du linteau en bois), grange ou étable, sont visibles au sud-ouest du domaine. Le nord-est du domaine comprend des dépendances agricoles du XIX<sup>e</sup> s., un puits (appelé « glacière » dans les archives), une orangerie et sa serre datée de 1865.

### ■ 7 place René Groussard :

La visite de cette partie de la ville avait pour but d'explorer le sous-sol afin de retrouver les traces des remparts à l'extrême est de la ville. La représentation de Melle par Chastillon, ingénieur du roi, à la fin du XVI<sup>e</sup>s., nous montre une tour quadrangulaire à l'extrémité du rempart est. Elle ne présente pas de charpente, mais une plate-forme de tir, qui a pu servir à l'artillerie.

Les caves visitées sont situées sous des maisons construites au XIX<sup>e</sup> s., au 6 et 7 Place René Groussard. Elles ne présentent pas d'intérêt majeur, et confirment une datation de ces bâtiments au début du XIX<sup>e</sup> s. Aucune trace de rempart n'a été relevée.

La partie de la cave à l'extrémité est, qui correspondrait à l'emplacement de la tour, présente une cheminée datable de la fin du XIX<sup>e</sup>s., et de grands pavés plats. Cette tour est appelée « corps de garde » dans une délibération du conseil municipal de 1801. Le plan napoléonien de 1832 montre un bâtiment rectangulaire, et à l'arrière un espace vide.

En septembre 1838, un devis estimatif des travaux est fait pour construire « *un nouveau corps de garde dans la cour basse du collège donnant sur la rue des halles et sur les boulevards de la ville de Melle* ». Ce corps de garde est visible sur un plan du collège datant de 1842 : le nouveau corps de garde présente une partie hémisphérique tournée vers le collège (qui correspond à une tour d'escalier), ce qui lui retire sa fonction défensive.

Cet angle nord-est de l'enceinte, moins conditionné par le relief que les autres portions de rempart de la ville, a été très remanié aux abords du château, et n'est pas précisément restituable. Néanmoins, on sait d'après le legs de Joseph Desfontaines, de sa maison à la ville pour en faire un collège, que sa maison « *tenait d'une part aux fossés du château* ». Ces fossés séparaient donc la ville du château (le château occupait la partie nord de l'actuelle place Bujault), ou plutôt l'enceinte secondaire qui entouraient la chemise du château. En 1832, ces fossés étaient comblés pour créer la Rue des promenades bordée d'arbres, et la rue des Boulevards au nord-est du château.

Il existait cependant une jonction entre le rempart est de la ville et la partie sud-est du château. Visite du 1<sup>er</sup> janvier 1779 (Société des Antiquaires Ouest, liasse 317, arch 86) : « *au nom du comte d'Artois, apaganiste du Poitou, il est établi qu'il existait entre l'emplacement ancien château du côté du levant, et l'hôtel de ville (dans une salle de l'ancien collège), un espace de trente toises (60 m) de longueur où la muraille avait été complètement*

*démolie on décida d'y construire un mur avec une porte fermée d'une barrière... ».*

En effet, sur le cadastre napoléonien, le rempart repéré dans la cave au 5 Place René Groussard, forme une inclinaison vers le nord pour rejoindre l'extrémité est de l'ancien collège. Le rempart se prolongeait probablement vers le nord, pour occuper cette espace de trente toises, et finissait par s'articuler à une structure avancée du château. Cette structure a été révélée par prospection électromagnétique, réalisée sur la place Bujault en 2013 (Camus et Mathé, ULR Valor, La Rochelle). Cette structure en forme de U de 50 m de côté, s'ouvrait vers la ville, vers le sud-ouest. On ne connaît pas sa fonction : enceinte secondaire ou barbacane ?

Quant au corps de garde, il doit être postérieur à la construction du rempart nord-est, puisqu'il est placé en avant, dans le bloc d'habitations du XIX<sup>e</sup> s. Ce corps de garde était alors placé dans la partie nord-est du collège et matérialisé dans le cadastre actuel par une ruelle de forme circulaire.

Lacroze Emmanuel

Moyen Âge

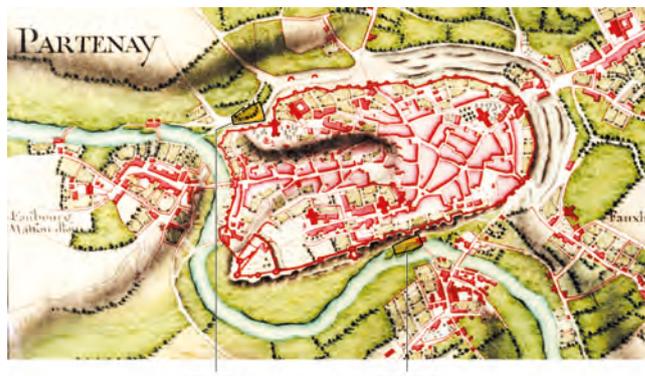
## PARTHENAY Bassins d'assainissement

Un diagnostic archéologique a été réalisé avant la création de quatre bassins d'assainissement localisés hors de la ville médiévale et, pour deux d'entre eux, au pied de son rempart. La superficie des zones à aménager varie de 1 400 à 3 000 m<sup>2</sup>, pour des profondeurs supérieures à 3 m. Les quatre bassins d'assainissement présentent des données archéologiques variables. Les contraintes liées à la présence de pollution (décharge), à l'effondrement des parois ou à la rapide arrivée de l'eau ont limité nos investigations tant en superficie qu'en profondeur.

Les bassins 1 et 2 n'ont livré que des remblais récents et une décharge enfouie de la seconde moitié du XX<sup>e</sup>s. Les bassins 3 et 4 présentent des données archéologiques plus intéressantes, notamment par la présence de mobilier médiéval résiduel. Ils se situent près de l'enceinte urbaine de la ville construite vers la fin du XII<sup>e</sup> s. ou au début du XIII<sup>e</sup> s.

Le bassin 3 se situe en contrebas du boulevard de la Meilleraye qui longe le rempart à l'est. La présence de douves n'a pu être clairement démontrée, il pourrait s'agir d'une dépression naturelle. Les colluvions observées sur le versant oriental ont livré de la céramique médiévale, ce qui constitue une donnée archéologique importante, suggérant une occupation hors les murs. Le comblement de la dépression est moderne. Un mur de clôture est observé, sans lien établi avec le « jardin de la fontaine » figuré sur le cadastre de 1834, clos et bordé à l'est par un chemin qui s'élargit autour de la fontaine.

Les sondages du bassin 4, situé à l'emplacement du moulin de Saint-Paul, ont pour deux d'entre eux, livré de la céramique résiduelle des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., dans des niveaux



emprise bassin 3 emprise bassin 4  
PARTHENAY - Bassins d'assainissement  
Localisation des emprises des bassins 3 et 4 sur un extrait de l' « Atlas de Trudaine », feuille de Parthenay, 1745-1780, ([http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat\\_8494p061r01-p.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8494p061r01-p.jpg)).

contemporains (XIX<sup>e</sup> s. ?). Sans surprendre, le faubourg Saint-Paul étant attesté anciennement, cette présence de céramique résiduelle, suggère que la construction du moulin a pu bouleverser des occupations antérieures. Les structures observées sur la fouille (murs et sol) ne semblent pas antérieures au XIX<sup>e</sup> s. Elles correspondent vraisemblablement aux murs bordant le canal du moulin et possiblement à un petit bâtiment établi sur l'île visible sur le cadastre de 1834.

Bolle Annie

- Bolle, Véquaud 2016
- Bolle, A., Véquaud B. : *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Parthenay*,
- *rue Descartes, rive du Thouet, avenue Wilson et rue du Moulin, bassins d'assainissement, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 60 p.*

## PÉRIGNÉ

### Ferme éolienne

Le diagnostic archéologique de quatre emprises d'éoliennes et celle d'un transformateur s'est déroulé sur le plateau calcaire situé entre le hameau d'Étrochon à l'est et le bourg de Périgné à l'ouest.

L'emprise E01, au lieu-dit Les Pièces à Fontaneau concerne 3 442 m<sup>2</sup> en luzerne au moment de notre arrivée a fait l'objet de deux tranchées disposées perpendiculairement au tracé viaire probablement d'origine antique du Chemin des Vignes.

Dans sa partie méridionale, la tranchée 2, orientée à 56° ouest, a permis de recouper une carrière d'extraction creusée dans le substrat calcaire. Reconnue sur 9 m de longueur, sa profondeur n'excède guère un mètre. Son creusement s'est limité à l'extraction du calcaire de surface qui se délite en plaquettes régulières, généralement prisées pour la construction des murs. Le « banc franc » situé en dessous, du fait de sa résistance et de son épaisseur, est difficilement exploitable avec des moyens élémentaires comme les pics ou des pioches.

L'emprise E02, au lieu-dit Le Chiron Tallière, concerne une surface de 3 403 m<sup>2</sup> cadastrée section ZI 11p. Deux tranchées orientées 34° ouest ont été réalisées. La couverture sédimentaire de la tranchée 1 dans son extrémité sud-est se compose de 0,25 m de terre végétale reposant sur 0,35 m d'argile rouge et 0,10 m d'interface argile rouge-substrat calcaire. La profondeur maximale de creusement a été d'environ 0,70 m. À l'extrémité nord-ouest de la tranchée 2, la stratigraphie présente 0,30 m de terre végétale, posée sur 0,70 m d'argile rouge avec présence de quelques blocs de calcaire émoussés de taille pluridécimétriques.

Archéologiquement, aucun indice anthropique n'a été identifié.

L'emprise E03 d'une surface de 2 527 m<sup>2</sup> a été testée par deux tranchées parallèles orientées 33° ouest, disposées perpendiculairement au chemin vicinal. Leur profondeur n'excède pas 0,35 m. La terre végétale épaisse de 0,15 à 0,30 m est posée sur un calcaire décarbonaté.

La tranchée la plus à l'ouest est distante d'environ quatre mètres de l'angle d'un enclos fossoyé mesurant environ 65 m de côté, visible sur des photographies aériennes. Il possède un enclos secondaire.

Archéologiquement, les sondages de cette emprise sont négatifs.

L'emprise E06 d'une surface de 2 112 m<sup>2</sup> cadastrée ZI 23 p a fait l'objet de deux dans un champ cultivé en maïs. Globalement orientées 33° ouest, la tranchée à l'ouest présente une couverture stratigraphique composée de terre végétale 0,15 m reposant sur l'argile rouge non anthropisée épaisse d'au moins 0,50 m. À l'autre extrémité la terre végétale a une épaisseur d'environ 0,23 m. Aucun indice anthropique n'a été observé.

Cadastrée ZI 22p, l'emprise du transformateur d'une surface de 222 m<sup>2</sup> a fait l'objet d'une tranchée permettant d'observer la nature de la couverture sédimentaire. La terre végétale épaisse de 0,35 m repose sur l'argile rouge naturelle, épaisse d'au moins 0,80 m, avec quelques blocs de calcaire épars. Aucun indice archéologique n'a été découvert.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde 2016
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Commune de Périgné - Ferme éolienne*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 58 p.

## ROM

### Lais

Le projet de construction d'un hangar agricole, au lieu-dit Lais, sur la commune de Rom (Deux-Sèvres), est à l'origine d'un diagnostic archéologique prescrit par le service régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes. L'emprise du projet se situe à 4 km à l'ouest de Rom et correspond à la parcelle 45 de la section cadastrale N. La localisation de ce terrain à proximité immédiate de différents sites (*villae*, enclos) repérés en photographies aériennes, ainsi que les indices recensés sur la commune de Rom, agglomération secondaire antique, ont motivé cette intervention.

L'opération réalisée atteste d'une fréquentation des lieux de la fin du second âge du Fer (Tène D) au Haut-Empire. Les vestiges mis en évidence n'ont été qu'entraperçus en limite d'emprise. Apparaissant

de façon diffuse, ils semblent être les témoins d'une occupation principale établie sur la parcelle orientale limitrophe. Il s'agit principalement de quelques trous de poteau et de rares petits fosses, d'un probable fossé d'enclos et de constructions maçonnées partiellement dégagées. Le peu de matériel recueilli n'a pas permis de dater précisément chacune de ces structures. La nature et la fonction de ces occupations sont encore à préciser. S'agit-il d'un établissement laténien progressivement aménagé en ferme ou villa romaine, ou y a-t-il eu deux établissements distincts qui se sont succédé ? Si elle semble probable, la continuité de l'occupation ne peut être ici que suggérée.

Leconte Sonia

## SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE Cloître de l'abbaye, tranche 1

C'est dans le cadre du projet, porté par la mairie de Saint-Maixent-l'École, de mise en accessibilité et de réaménagement du cloître de l'ancienne abbaye qu'un suivi de travaux a été mené entre les mois de mai et juin 2016. L'opération consistait en l'étude de sondages réalisés au pied de certains piliers des galeries du cloître, afin de mieux comprendre les désordres structurels observés sur l'édifice et en la surveillance de la dépose de certaines dalles des sols de circulations attenants.

En 2013, un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap, sous la responsabilité d'Annie Bolle (Bolle, 2013), avait déjà révélé une forte densité de vestiges dans et aux alentours de l'édifice religieux. Plusieurs murs et sols observés à l'intérieur de l'aire du cloître actuel (daté des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.) semblaient témoigner d'un ou plusieurs états anciens de l'édifice (antérieur au XVI<sup>e</sup> s.), qui était alors de plus petites dimensions. Des niveaux de démolition paraissaient également être associés à la destruction de l'abbaye par les calvinistes durant les guerres de religion, en 1568, et aux travaux de reconstruction du XVII<sup>e</sup> s.

Ce suivi de travaux a permis de mettre au jour de nouvelles maçonneries, niveaux de chantiers et sols d'occupations successifs, relatifs aux époques moderne et médiévale. La stratigraphie générale observée lors de l'intervention reprend dans les grandes lignes les propositions de datation avancées lors du diagnostic. Le plus ancien des murs observé lors de l'opération a été édifié antérieurement au XVI<sup>e</sup> s. (peut être entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., si on s'en tient à l'unique tesson retrouvé dans sa tranchée de fondation). Il serait alors un vestige d'un cloître primitif suggéré par les différentes sources historiques à partir du XIV<sup>e</sup> s. Deux constructions se sont par la suite succédé à l'intérieur de l'aire du cloître, entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. L'amorce d'une éventuelle voûte et la présence d'enduits sur certaines de ces élévations tendent à penser qu'il s'agit là d'espaces clos couverts mais dont la fonction n'a pu être définie. Enfin, la dernière phase observée

lors de l'opération correspond aux grands travaux de reconstruction de l'ensemble conventuel intervenus dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. et au début du XVIII<sup>e</sup> s., suite aux dommages causés lors des guerres de Religion. Les anciens bâtiments sont intégralement rasés pour laisser la place à un nouveau projet d'envergure. À cet effet, des maçonneries sont construites en sous-œuvre en doublement des précédentes afin d'adapter les vestiges de l'ancien cloître au nouveau plan et afin de donner une meilleure assise aux larges piliers des galeries. D'importants remblais et des terres à jardins ont par la suite été apportés, surélevant ainsi le niveau général de circulation de plus de 90 cm par endroits. La dépose de certaines dalles de sol dans les galeries ouest et nord, puis l'ouverture d'une tranchée de réseau dans la galerie sud a également permis d'observer plusieurs niveaux et aménagements de chantiers en lien avec ces derniers travaux.

En parallèle du suivi des sondages, le débouchement de deux portes de communication avec l'église voisine a permis de récolter un important lot de mobilier lapidaire et ornemental. Il s'agit de fragments d'éléments architectoniques moulurés (corniches, colonnes...), de mobiliers liturgiques (bénitiers, récipients), mais également de décors ornementaux plus fins (statuaire en stuc, enduits peints, modénatures...). Il a également facilité l'observation des articulations entre les élévations de l'église et celles du cloître, et notamment la reprise du mur gouttereau sud afin d'installer les voûtes à nervures couvrant les galeries.

Butaud Paul

- Butaud 2016 :
- Butaud P., *Cloître de l'Abbaye – Tranche 1, Saint-Maixent-l'École (79), Suivi de travaux, étude archéologique*, rapport final d'opération de fouille préventive, Limoges, Eveha, 2016

## SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE Cloître de l'abbaye, tranche 2

Une fouille archéologique préventive a été réalisée en novembre 2016 et juin 2017 par la société Hadès. Cette intervention avait comme objectif de mieux documenter l'histoire paysagère du jardin à travers la réalisation de sondages limités complétée par une étude historique axée sous un angle paysager menée en amont de la fouille.

Préalablement à notre intervention un diagnostic avait été réalisé par l'Inrap en août 2013 (Bolle 2013) et en mai et juin 2016, un suivi des travaux et une étude du bâti menés par la société Eveha (Butaud 2016, voir notice dans ce BSR).

Au lieu de procéder à une série de sondages restreints, complétés par quelques décapages localisés, comme indiqué dans le cahier des charges du SRA, nous avons

réalisé une tranchée d'axe nord-sud recoupant celle effectuée en 2013 (fig.1). Cette dernière a été positionnée en fonction des données acquises par l'étude historique menée en amont sur l'évolution du jardin du cloître et validée par le SRA. Ce choix permet à la fois d'appréhender la gestion du pendage naturel vers le sud mais aussi les mouvements de sols et de terre constitutifs de l'histoire du jardin et de recouper les fosses de plantation et les chemins. L'ouverture de cette nouvelle tranchée, à part des fosses de plantation et des fins niveaux de sol de graviers correspondant à des aménagements récents du jardin, n'a pas permis de distinguer des aménagements de jardins plus anciens. Une série de niveaux de sol a été distinguée dans la partie septentrionale de la tranchée

exemptée de perturbations. Une fosse riche en charbons de bois a fait l'objet d'une analyse radiocarbone. Le résultat obtenu permet de confirmer une occupation du site dès la fin du VII<sup>e</sup>-fin VIII<sup>e</sup> s. Une grande moitié de la tranchée a relevé vers le sud d'importants bouleversements dans la stratigraphie en lien avec la démolition et la reconstruction de l'abbaye. D'importantes fosses riches en déchets de cailloux calcaires ont été distinguées. Quinze sépultures ont été mises au jour au cours de cette intervention. L'étude biologique menée sur ces sujets a permis de distinguer neuf sujets immatures et cinq sujets adultes dont quatre hommes et une femme. Plusieurs sépultures coupent le dernier niveau de sol. Elles sont par ailleurs postérieures au comblement des fosses riches en déchets de chantier. Une analyse radiocarbone a été effectuée sur quatre individus. Les résultats sont homogènes et permettent de cerner la fréquentation funéraire entre la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> s.

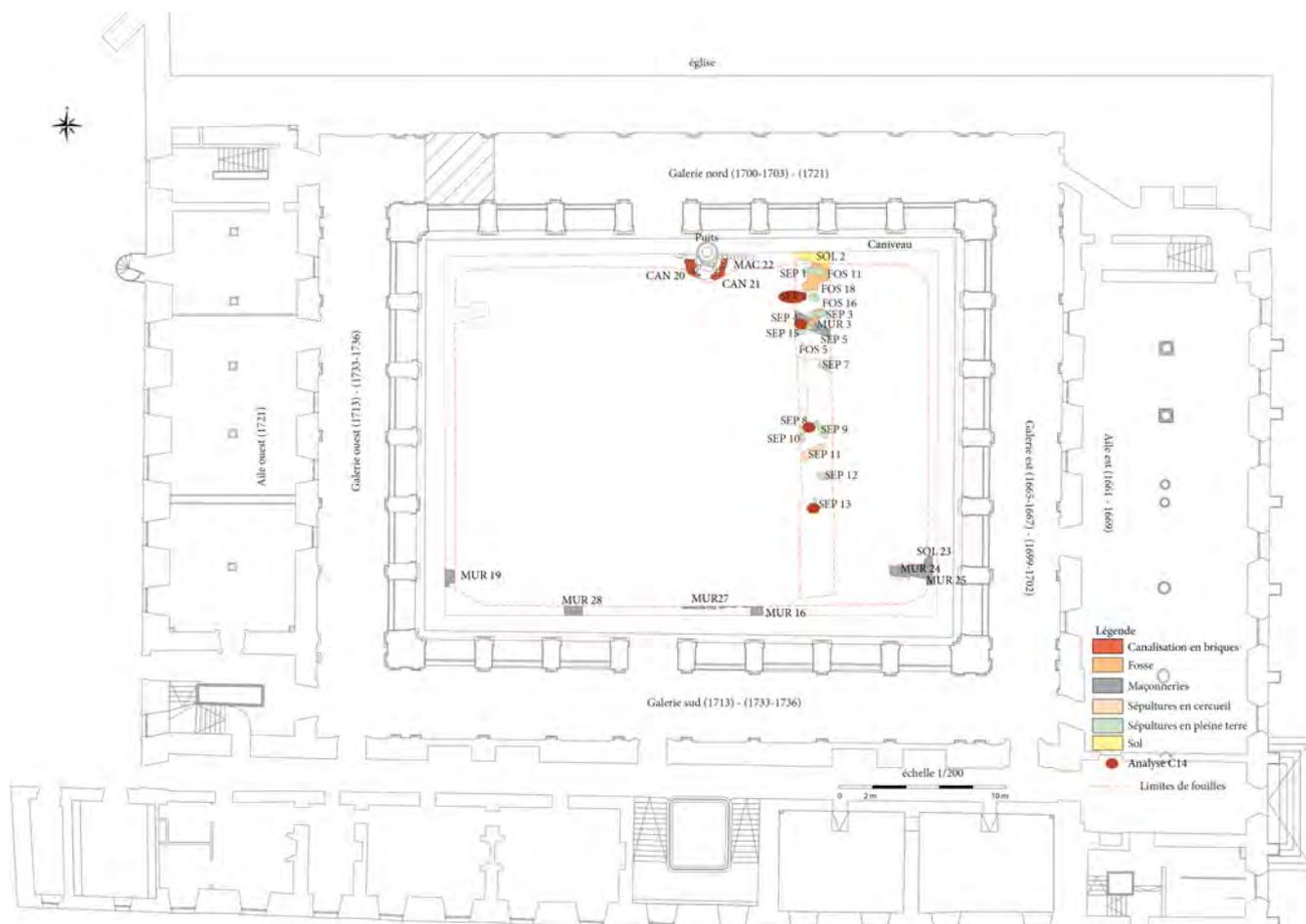
Cette intervention a été complétée en juin 2017 par la surveillance archéologique de l'ouverture d'une tranchée de réseau électrique en périphérie du jardin. Malgré une faible profondeur (0.40 m) et une largeur étroite (0.40 m) plusieurs toits de vestiges sont apparus. Ainsi autour du puits rénové deux caniveaux en briques et la margelle originelle de la structure hydraulique (fig.2) ont été enregistrés. Plusieurs maçonneries antérieures à la reconstruction de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> s. ont également été topographiées. Ces dernières pourraient constituer les vestiges du cloître médiéval.



SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE - Cloître de l'abbaye, tranche 2  
Fig 2 : Saint-Maixent, vue générale des caniveaux et de la margelle originelle du puits, vue prise du nord-ouest (Cliché : N. Sauvaitre, Hadès, 2016)

- Bolle 2013
- Bolle A. : *Saint Maixent l'Ecole, abbaye*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2013.
- Butaud 2016
- Butaud P. : *Saint-Maixent l'Ecole (79), cloître de l'abbaye, tranche 1, suivi de travaux, étude archéologique (fouille préventive)*, Eveha, études et valorisations archéologiques Limoges, 2016.
- Sauvaitre 2017
- Sauvaitre N. : *Saint Maixent l'Ecole, cloître de l'abbaye, tranche 2, fouille du jardin suivi de réseau*, rapport final d'opération de fouille préventive, Hadès, 2017.

Sauvaitre Natacha



SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE - Cloître de l'abbaye, tranche 2  
Fig 1 : Saint-Maixent, plan général des vestiges mis au jour en 2016-2017, échelle 1/200e (Infographie : S. Malpelat, complété par N. Sauvaitre, Hadès, 2016)

NOUVELLE-AQUITAINE  
DEUX-SÈVRES

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 1 6

N°Nat.						N°	P.
206366	LOUZY, SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN et THOUARS	Parc éolien	DEFAIX Jérôme	INRAP	OPD	2	403

LOUZY, SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN  
et THOUARS  
Parc éolien

*Protohistoire*

Cette intervention archéologique dans le cadre d'un projet d'implantation d'éoliennes sur trois emprises distinctes situées respectivement sur les trois communes de Thouars, Louzy et Saint-Léger-de-Montbrun.

Un site archéologique de l'âge du Bronze ou du Fer est présent sur l'emprise du projet d'implantation de l'éolienne 3. Ce site profite d'une topographie particulière sur une partie sommitale et plane du relief. Une légère dénivellation à l'ouest semble être soulignée par des fossés formant ainsi une limite à l'occupation ancienne. Deux zones de concentration

de vestiges semblent organisées et caractérisées par des choix technologiques différents. En effet, le premier ensemble se reconnaît au choix de poteaux porteurs imposants, alors que le second groupe semble privilégier des doubles poteaux. l'ensemble des vestiges présente une forte cohérence spatiale et chronologique allée à une bonne conservation. La présence de deux carrières d'époque indéterminée est à mentionner.

Defaix Jérôme